

SKI DE PISTE - PROGRAMMES DES SORTIES 2018

Mois	Mardi	But	Heure de Départ	Frais de Voiture	Chef de Course	No. de Téléphone
Janvier	9	Thyon/Les Collons	08h00	21.-	André Porchet	079 731 98 24 / 021 921 26 88
	16/17/18	Lauberhorn 2 jours	Programme suivra	41.-	Urs Scholer/Anne Fotland	079 468 96 50 / 021 943 31 45
	16	Champoussin	08h30	13.-	Lars Leistam	079 944 28 39 / 021 922 63 90
	23	Villars/Les Diablerets	08h30	12.-	Kees Langerak	078 637 34 05 / 021 944 63 13
	30	Bruson	08h30	21.-	Johannes Neidert	077 474 01 65 / 021 921 99 76
Février	6	Montana - Crans	08h00	27.-	Lars	079 944 28 39 / 021 922 63 90
	13	Anzère	08h00	27.-	André	079 731 98 24 / 021 921 26 88
	20	Saenenland par le MOB	07h30	env 65.- yc skiabo	Anne	079 468 96 50 / 021 943 31 45
	27	St Luc - Chandolin	08h00	34.-	Johannes	077 474 01 65 / 021 921 99 76
Mars	6	Nax	08h00	26.-	Lars	079 944 28 39 / 021 922 63 90
	13	La Tsoumaz	08h00	22.-	André	079 731 98 24 / 021 921 26 88
	19-23	Clubistique à définir	Progr. Suivra		André	079 731 98 24 / 021 921 26 88
	20	Champéry / Portes du Soleil	08h30	13.-	Kees	078 637 34 05 / 021 944 63 13
	27	Siviez	08h00	26.-	Johannes	077 474 01 65 / 021 921 99 76
Avril	3	Verbier et dîner de clôture	08h00	20.-	Anne	079 468 96 50 / 021 943 31 45

Les courses ont lieu le mardi avec renvoi au jeudi si mauvais temps. L'inscription doit sans faute être envoyée au chef de course

le vendredi précédant la date indiquée dans le tableau ci-dessus (pensez à l'organisation du transport SVP)

Veuillez consulter le jour précédent dès 15h00 le répondeur téléphonique (021) 924 36 90.

Outre un message de renvoi ou d'annulation, le chef de course peut communiquer d'éventuelles modifications ou recommandations.

Lieu de rassemblement : sauf avis contraire, au parking de Nestlé, Avenue Reller. Le badge Retraité Nestlé ouvre la barrière – côté marchand de légumes "Culture Food".

Tout participant qui ne disposerait pas de voiture, ou qui habite loin de Vevey, est prié de le mentionner dans son inscription et le chef de course organisera son transport soit au Parking Reller ou un pick-up près de l'autoroute, par exemple.

Transports : en général, en voitures privées. Les chauffeurs seront rémunérés d'un montant calculé selon le kilométrage

André 2 novembre 2017